

EDITORIAL

Continuer à vivre, vivre autrement ?

Le confinement est terminé mais une incertitude subsiste sur la maladie. Elle continue à tuer et elle tuera encore. Plusieurs semaines nous sommes restés confinés, « enfermés » chez nous et maintenant nous pouvons sortir mais ...

Nous avons appris à supporter et à nous adapter aux épidémies de grippe : par des mesures de « dernier rempart », à savoir celui de la médicalisation et l'acceptation de la mortalité associée.

Mais il n'en n'est pas de même avec cette pandémie COVID, qui frappe bien plus dur, et qui nécessite d'ériger d'autres barrières, bien plus fortes : entre collègues, avec nos amis et notre famille, ces barrières sont la distanciation, le masque si à moins de 2m, le lavage des mains, éternuer poliment dans son coude, la quarantaine.... Jusqu'au confinement.

Ces stratégies, lors des pandémies, ne peuvent réussir que collectivement, et remettent en perspective des prophylaxies par d'autres moyens que par la seule médication (préventive – vaccin ou curative – traitement) :

- il s'agit d'être moins tassés dans les espaces qu'on partage dans les transports, les lieux publics, privés ou l'espace est synonyme de coût.
- Il s'agit d'avoir, à temps, le diagnostic d'un médecin qui nous indiquera de nous arrêter quand on est malade plutôt que de venir contaminer la communauté de travail...
- Il s'agit d'évaluer les autres formes de travail avec leurs avantages et leurs risques.

Le Covid a mis en lumière un sous dimensionnement de notre système de santé, particulièrement hospitalier.

Le Covid a occasionné au-delà des victimes par maladie, un grand nombre de morts et de blessés économiques.

Le Covid nous a permis de voir notre dépendance à d'autres pays pour des sujets de première nécessité.

**Quelles orientations en tireront ceux qui font la loi et décident ?
Comment y associeront-ils les « gouvernés » ? A suivre**

La vie sur le site

L'après confinement

Au 8 juin, les personnes auront repris l'activité sur le site de Toulouse (activité sur site complète ou combinée à du télétravail), en étant répartis en 3 catégories:

- Cat1 en équipe 100% sur site
- Cat 2 en journée 100% sur site
- Cat 3 mixte télétravail/présentiel

La direction a présenté un cadre d'organisation recherchant une présence sur site d'au plus 2000 personnes. Pour statuer sur l'appartenance à une des catégories, la direction prévoit qu'un échange entre salariés et managers ait lieu pour ajuster les contraintes des uns et des autres.

Ce qui NE CHANGE PAS

- L'obligation pour l'ensemble des salariés d'assister à une **formation sanitaire, prérequis** pour revenir sur site
- La possibilité **d'alterner télétravail et présentiel** (Cat 3)
- **L'obligation du respect des règles sanitaires** mises en place sur le site
- La **limitation des missions** et des déplacements intersites qui restent soumis à autorisation COMEX
- Le recours au **chômage partiel**

Ce qui CHANGE

- Le **recours massif au travail en présentiel** tout en respectant les densités maximales de salariés présents par bâtiment
- La **suppression des équipes A et B**
- Le **versement de la prime d'équipe** pour le personnel en catégorie 1
- **L'obligation du port du masque** pour tout déplacement sur le site sauf dans votre bureau si vous pouvez respecter la distance de 2m entre 2 personnes
- L'accès à une prestation de **restauration**. Depuis le 8 mai, un service de restauration est assuré au 1^{er} étage avec des horaires par bâtiment. **La restauration est -bien entendu- ouverte pour les personnels en équipe.**

A SAVOIR

Report du versement de la participation et de l'intéressement

Malgré la contestation des organisations syndicales, la Direction du groupe Thales a décidé de reporter le versement de la participation et de l'intéressement.

▪ **Participation – issue d'un accord groupe de 2005**

Montant moyen 2019€ (rappel année dernière 996€), paramètres : ancienneté > 3 mois, temps de présence pour 50%, salaire pour 50% (brut plafonné)

Contribution de TAS pour la participation mutualisée : 0€ (depuis 2005)

• **Intéressement – issu d'un accord groupe 3 ans à renégocier en 2020**

Montant moyen 671€ (rappel année dernière 1166€), paramètres : ancienneté > 3 mois, temps de présence, salaire (brut)

Contribution de TAS pour l'intéressement : 0€

Les primes seront versées sur la paie du mois de Septembre.

Sont à l'étude, une possible avance de salaire ou la possibilité de versement anticipé avant septembre si placement anticipé dans CET.

Rappel de la revendication Cfdt

Obtenir une indemnité et un panier repas pour les salariés s'étant retrouvés sans indemnités d'équipe, en rythme d'équipe **A et B**.

Activité partielle – congés

L'état (au travers de la DIRECTTE) a donné son accord au plan prévisionnel d'activité partielle pour le site de TAS Toulouse.

La rémunération de l'activité partielle est encadrée par un accord groupe (plus favorable que la loi) jusqu'au 23 juin. Des négociations sont en cours au niveau Groupe pour la prolongation de cet accord.

Le bilan sur les mois passés montre que le recours au chômage partiel n'est pas massif en regard des congés de tous types qui ont dû être pris..

13ème mois

La prime de 13^{ème} mois ne sera pas impactée par l'activité partielle.



Vos contacts

Ils restent disponibles durant la crise :

- Yves COGNIEUX
- Gilles DENEUX
- Xavier MOULAS
- Mathieu PICQ

Activités du CSE

Conscient des difficultés à venir durant l'été sur la garde d'enfants, le CSE a œuvré à plusieurs niveaux pour vous apporter des solutions :

- ❖ Au travers de la commission Enfance en proposant un centre aéré sur site.
- ❖ En dématérialisant la constitution de vos dossiers dans les différentes commissions enfants, vacances

LA Cfdt EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



Transports

SNCF Le nombre de train augmente progressivement en Occitanie. Le port du masque est obligatoire.

<https://www.ter.sncf.com/occitanie/offres/coronavirus/upon-acces>

Vélo Vous pouvez bénéficier d'une aide de 50€ pour réparer votre vélo ou une formation gratuite à la sécurité.

Autre sujet : la réfection **urgente** de certaines douches .

<https://coupdepoucevelo.fr/auth/home>

Activités CSE

Le CSE vous informe sur www.ce-thales-space31.fr

Connaître comment fonctionnent vos droits, Rester informé

Intranet: [Intranet France\Site de Toulouse\Via syndicale Toulouse\CFDT](#)

Internet: <http://www.cfdt-thales.com/dsp/thales-alenia-espace.html>

Room Citadel: [CFDT TAS Communications](#)

cfdt.space@gmail.com

Cfdt: